

Durant leur formation, les étudiants doivent effectuer **un stage obligatoire** en entreprise, de 3 à 6 mois, qui fait partie intégrante de leurs études. L'entreprise peut être française ou étrangère, implantée en France ou à l'étranger. Une convention de stage est signée par l'entreprise, l'école et le stagiaire.

C'est le moyen de réaliser une étude dont le thème est déterminé par l'entreprise en accord avec l'école. Le stagiaire est amené à rédiger un mémoire de stage présenté devant un jury.

Cette expérience doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique et l'approfondir les connaissances acquises au cours la formation et de valoriser ses compétences internationales auprès de l'entreprise.

Écritables spécialistes de l'Asie, les étudiants de l'ISUGA peuvent répondre aux besoins des entreprises travaillant dans l'import-export, en comprenant leurs interlocuteurs grâce à leurs connaissances linguistiques et culturelles.

Exemples : recherche de distributeurs, veille marketing, suivi administratif et commercial export, promotions de salons en Asie, études d'images de marque, études de marchés et faisabilité, suivi de la logistique et du transport...

Pour toute proposition de stage :

- Par email : administration@isuga.fr Par téléphone : 02 98 10 16 16 Fax : 02 98 10 16 00